



villeneuve.infos

Septembre 2011 N°41

www.villeneuve-deriviere.fr

Le mot du maire

Nous poursuivons nos travaux de modernisation qui nous permettent d'attirer de nouvelles activités tout en renforçant la présence de nos commerces de proximité.

Notre commune devient de plus en plus attractive et chacun s'accorde à dire qu'il fait bon vivre à Villeneuve !

Dans ce contexte économique très difficile, ensemble continuons notre gestion optimisée qui nous permet de poursuivre le développement maîtrisé et équilibré de Villeneuve.

Cordialement.

Jean-Yves Duclos



A vos agendas!!!



Dimanche 4 décembre 2011

Noël des Enfants

A partir de 14h à la salle polyvalente

Dimanche 11 décembre 2011

Repas des Aînés

A partir de 12h à la salle polyvalente

Révision des listes électorales

Pour être effectives au 1^{er} mars 2012, les inscriptions sur les listes électorales doivent être effectuées avant le 31 décembre 2011.



L'Edito de Théodore MASI

Conseiller Municipal

Une commune où il fait bon vivre !

J'ai été très bien accueilli à Villeneuve dès mon installation il y a 35 ans.

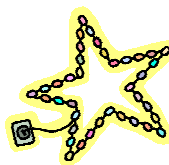
Après 30 ans d'artisanat dans la commune et à l'arrivée de la retraite, j'ai répondu favorablement à la proposition de Jean-Yves Duclos d'intégrer le Conseil Municipal.

Notre commune a beaucoup changé, s'est embellie, s'est bien structurée et continue encore de s'agrandir tout en préservant ses espaces naturels.

Villeneuve est une commune où il fait bon vivre.

Théodore Masi

8^{ème} concours d'illumination des maisons



Pour la 8^{ème} année consécutive, un concours est organisé pour récompenser les Villeneuvois qui participent activement à l'illumination de la commune par la décoration de leur maison.

Les prix seront remis lors de la soirée des vœux de la Municipalité le samedi 7 janvier 2012.

Collecte des encombrants 2011

Merci de vous inscrire à la mairie avant le mercredi 12 octobre.

Finances

Avis d'imposition « Taxes Foncières 2011 »

Pour la onzième année consécutive, nous avons stabilisé nos taux d'imposition communaux.

Nous poursuivons notre programme d'investissement dont notre commune a besoin pour son développement, grâce à une bonne maîtrise des frais de fonctionnement et à une mobilisation optimale des subventions ; cela nous permet de ne pas augmenter les taux de fiscalité communale.

Comme chaque année, nous vous détaillons dans ce numéro votre avis d'imposition de taxes foncières.

Ce système de calcul est le même pour votre taxe d'habitation.

TAXES FONCIÈRES - DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

Département : **310 HAUTE-GARONNE**

Commune : **585 A VILLENEUVE DE RIVIERE**

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Taxe spéciale d'équipement ④	Taxe ordures ménagères ①	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2010	8,15 %	%	%	20,32 %	%	6,56 %		
	Taux 2011	8,15 %	%	%	20,89 %	%	7,80 %		
	Adresse		TAUX VOTÉ PAR LE CONSEIL MUNICIPAL INCHANGÉ A 8,15%		TAUX VOTÉ PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL		TAUX VOTÉ PAR LE SIVOM		
	Base								
	Cotisation								
	Adresse								
	Base		BASES FIXÉES PAR LES SERVICES FISCAUX. L'ETAT A FAIT AUTOMATIQUEMENT PROGRESSER EN 2011 LES BASES D'IMPOSITION DE 2 %. SI VOUS REALISEZ DES TRAVAUX DANS VOTRE HABITATION, LES SERVICES FISCAUX AUGMENTENT VOTRE BASE.						
	Cotisation								
	Cotisations 2010	1079						869	4972
	Cotisations 2011	1100				2820		1052	
Variation en % ②	+1,95 %	%	%	%	%	%	+21,06 %		

Economie

Début des travaux du Multiservices



Comme prévu, la construction du multiservices de 300 m² à côté de la Salle Polyvalente a commencé fin août.

La livraison du bâtiment est annoncée pour le début du printemps 2012.

Ainsi, Monsieur et Madame Boussaïd disposeront d'un local spacieux et fonctionnel, idéalement placé, avec de nombreuses places de stationnement, qui répondra à vos attentes.

Coût du projet : 285 000 euros Hors Taxes.

Une subvention de l'Etat représentant 44% du montant de l'opération nous a déjà été accordée et d'autres demandes sont en cours d'instruction.

Renforcer la présence des commerces de proximité est devenu un enjeu majeur pour les collectivités.

Economie

Maison de retraite : pose de la première pierre



Pose de la première pierre
en présence du Sous-Préfet

Les travaux de construction de la maison de retraite de 80 lits ont débuté au mois de juillet en face du magasin ASM, à proximité de la Salle Polyvalente.

L'ouverture de cet établissement appartenant au Groupe AGE PARTENAIRES est prévue au dernier trimestre 2012.

AGE PARTENAIRES est un opérateur d'établissements médicalisés pour personnes âgées qui est propriétaire de 9 structures en France.

L'Hostellerie des Cèdres : établissement trois étoiles

A partir du 23 juillet 2012, une nouvelle réglementation entre en vigueur dans le domaine de l'hôtellerie.

Adieu à la plaque bleue à l'entrée des hôtels !

Bonjour à la plaque rouge !

Anne et Emmanuel Pagano (notre photo) n'ont pas attendu pour mettre en conformité leur établissement.

En effet, depuis le mois de juillet vous pouvez voir la nouvelle plaque rouge de classification du Ministère du Tourisme sur le portail de l'hôtel.

L'Hostellerie des Cèdres est le premier hôtel trois étoiles nouvelles normes du Comminges.

Toutes nos félicitations aux heureux propriétaires !



Cadre de vie

Rénovation de l'éclairage public côte de Bareille

Afin de moderniser l'éclairage public de cette voie dans l'intérêt des usagers et des riverains, une quinzaine de lampes vétustes ont été remplacées.

Elargissement de la RD 92 à la Serre Ouest

Les travaux d'élargissement financés par le Conseil Général sont achevés et permettent de mettre au gabarit cette route très fréquentée.

Le revêtement définitif de la chaussée vient d'être réalisé.



Cadre de vie

Modernisation de la RD 817 (ex RN 117)



Cette opération menée en étroite collaboration avec le Conseil Général permettra de sécuriser et d'embellir la traversée principale de notre commune.

En effet, des trottoirs accessibles et une piste cyclable sont créés. Des lampadaires esthétiques et répondant aux normes environnementales seront prochainement installés, ainsi que des glissières de sécurité séparant la chaussée de la piste cyclable et piétonnière.

Rue de la Bascule

Maintenant c'est au tour de la rue de la Bascule de faire peau neuve.

Le programme des travaux comprend : l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques, le remplacement de la conduite d'eau potable et l'extension du réseau d'assainissement collectif.

Actuellement se poursuivent les aménagements de la rue présentés aux riverains au mois de juillet.



Aménagement de la rue du Carret

Cette opération aujourd'hui terminée permet d'embellir et de sécuriser cet axe.

De plus, la pose de gaines pendant les travaux permettra de réaliser à court terme l'effacement des réseaux électriques et téléphoniques sans conséquence pour cette voie modernisée.

Nous poursuivons ainsi notre programme de rénovation des rues.



Ecoles

La rentrée à Villeneuve de Rivière

Depuis cette année, Monsieur RUFFAT est désormais seul Directeur de l'Ecole de Villeneuve de Rivière.

Madame JEANTOUX est partie pour une retraite bien méritée et nous accueillons parmi nous Madame Valérie BEAUFILS qui s'occupe des plus petits à l'Ecole Maternelle.

Un Totem orne depuis le printemps la cour de l'Ecole Primaire, l'art étant l'un des trois axes principaux du projet d'école validé par l'Inspection d'Académie avec l'aide aux élèves en difficulté et l'apprentissage des langues vivantes étrangères et régionales.

La municipalité poursuit ses efforts en matière de travaux et dans quelques mois, la subvention ayant été accordée par le Conseil Général, les menuiseries extérieures de l'école maternelle seront remplacées.

Enfin, nous attendons la mise en place d'un Centre de Loisirs Associé à l'Ecole Intercommunal (CLAE) à compter du 1^{er} Janvier 2012.